

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Caravane (véhicule spécial)*	LORD-MUNSTERLAND	MS 685 Dominant	CH 9510 09

Constructeur	LORD-MUNSTERLAND-CARAVAN GmbH, D-4114 Sassenberg
Identification	sur la plaquette du constructeur "MS 685 D" devant le No. du châssis -
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur la carrosserie
Numero du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron
Importateur principal	CARAVAN WAIBEL AG, 3322 Schönbühl
Véhicule homologué	406 770

Châssis	2 (tandem)	Nombre de roues	4	Suspension	barres de torsion	Direction	-
Nombre d'essieux	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues;						
Frein de service	avec sécurité de rupture						
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues						

Carrosserie	-		
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur			8235
Largeur			2490
Hauteur			2520
Porte à faux	av	av	
	ar	ar	3440
Empattement			670
Voies	av 2115	ar	2115
Distance anneau axe	av	ar	4795
Distance pivot		axe ar	
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	75	1250	1325 **)
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	100	2x1000	1800
Pneus		155 R 13	+))
Phy / bar		R / 2,6	
Charge		2x940	
pour V max		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail		Type	
Marque			
Bruit		a / min	
Silencieux			
Mesure des gaz			
Déparasitage			
Equipement			
Feux rouges		R-S1 (E)	
Feux stop		R-S1 (E)	
Clignoteurs	ar	2a (E)	
Catadiopires	av	I (E)	
	lat.	I (E)	
	ar	III (E)	
Feux de gabarit	av	A (E)	
	lat.		
	ar	R (E)	
	ar vers l'av	A (E)	
Eclairage plaque		2/ séparé, au centre	
Cale		2/ 220x90x100 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Caravane</u> (véhicule spécial)	Poids à vide	<u>selon le bulletin de passage</u>
Marque et type	<u>LORD-MÜNSTERLAND MS 685 Dominant</u>	Charge utile	<u>-</u>
FH-No CH	<u>9510 09</u>	Poids total	<u>selon le véhicule tracteur</u>
Carrosserie	<u>-</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Immatriculation : remorque spéciale; ne peut être admise que selon l'article 81 de l'OCR.
- **) Poids du véhicule avec l'aménagement intérieur suivant:
1 dortoir à l'avant, 1 table de nuit, 1 groupe de sièges circulaire à l'arrière, 1 commode, 1 table, 1 bloc-cuisine, 1 cabinet de toilette, 1 armoire, 1 cloison extensible, 1 chauffage, 1 frigo, divers réduits.
- +) Variante de pneus : 165 R 13 charge 2x1050 (2,6) Vmax 100 km/h.

Inscription dans le permis de circulation:

- 122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;
le disque indiquant la largeur est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 139 - enlever: la roulette de la béquille.